

## EN FRANCE, COMME AILLEURS, LE CAPITAL NE RÉSERVE AU PROLÉTARIAT QU'AUSTÉRITÉ, RÉPRESSION ET COURS À LA GUERRE

L'instabilité politique en France – succession de quatre Premiers ministres l'an dernier, dissolution de l'Assemblée nationale, recours en début d'année à une loi spéciale en l'absence de budget, précarité du gouvernement Bayrou –, inédite sous la V<sup>e</sup> République, est le produit de la crise des finances de l'État. Les exercices budgétaires 2023 et 2024 ont enregistré des déficits publics plus importants que les prévisions des lois de finances, à 5,4 % et 5,8 % du produit intérieur brut (PIB). En 2024, la dette publique a culminé à 113 % du PIB, un ratio seulement atteint, en 2021, au plus fort des dépenses entraînées par la pandémie ; sa charge d'intérêts a augmenté de 14,6 %, s'établissant à 2 % du PIB. La remise en ordre de ses comptes est d'autant plus pressante pour l'État que, d'une part, sa trajectoire budgétaire post-Covid l'isole et l'expose à un risque de décrochage par rapport aux principales économies de l'Union européenne et que, d'autre part, la recomposition géopolitique du monde s'accélère et accroît le risque d'affrontement direct entre pays capitalistes avancés, y compris sur le continent européen.

La fragmentation politique du Parlement et la fragilisation de l'exécutif sont aussi le produit paradoxal de la conquête du pouvoir par Emmanuel Macron, aux dépens des deux partis traditionnels de gouvernement, le Parti socialiste et les Républicains. En installant l'« extrême centre » à la tête de l'État, il a contribué à la tripartition du champ politique officiel et cassé le mécanisme d'alternance droite-gauche. La verticalité de son exercice du pouvoir, surtout durant son premier quinquennat, sa mise à l'écart des corps intermédiaires et la multiplication, à son initiative, d'expériences extraconstitutionnelles et de démocratie dite participative, s'inscrivent dans une tendance générale à la transformation plébiscitaire des démocraties libérales. Mais la victoire de Macron, en 2017, a elle-même été permise par la crise des finances publiques et le recul de la démocratie sociale, conséquences de la crise financière de 2008, qui avaient rongé l'assise du PS comme celle des LR et nourri un sentiment de « dédagisme » chez les électeurs.

Le retour de bâton s'est produit, dès 2022, quand ces mêmes électeurs ont privé Macron, quelques mois après sa réélection, de majorité absolue à l'Assemblée nationale. Entravé par une alliance fragile avec la droite, lourdement battu par le Rassemblement national (RN) lors des élections européennes de juin 2024, au terme d'une campagne centrée sur le rejet de sa politique, Macron a dissous la Chambre basse, anticipant sur une éventuelle chute du gouvernement Attal lors de l'examen des textes budgétaires. Les législatives de juin-juillet 2024 se sont soldées par une défaite politique du parti lepéniste, malgré sa progression en sièges et en voix. Une large majorité de votants lui a une fois encore opposé le « front républicain » pour l'empêcher de prendre Matignon, soulignant les limites de sa stratégie de normalisation. Ces élections ont aussi confirmé la division de l'Hémicycle en trois blocs : RN et ralliés ciottistes (143 sièges sur 577), cartel électoral des gauches (193 sièges) et « socle commun » (211 sièges), ce dernier constitué a posteriori par le camp présidentiel et LR. Après le renversement du gouvernement Barnier, qui misait sur le RN pour faire adopter le budget de l'État, l'équipe de Bayrou, et en premier lieu le ministre des Finances, Éric Lombard, a trouvé un accord dit de « non-censure » avec les socialistes. Elle a ainsi donné corps au plan esquissé par Macron après les législatives : « *bâtir une majorité solide, nécessairement plurielle* », autour du camp présidentiel pour « *garantir la plus grande stabilité institutionnelle possible* ». Mais rien ne garantit justement que cet arrangement tienne jusqu'en 2027.

Le budget 2025, après le passage au régime sec de la loi spéciale, a engagé un effort modéré de réduction du déficit public, officiellement à 5,4 % du PIB. Le gouvernement entend maintenir ce cap dans les années à venir, et ce sans remettre en question les grandes orientations économiques en vigueur, qualifiées de « politique de l'offre », qui définissent un cadre réglementaire et fiscal favorable aux entreprises tout en leur accordant de généreuses aides publiques. Bercy vise un déficit de 4,6 % en 2026, sans hausses d'impôts et grâce à un « *effort significatif de rationalisation des dépenses publiques* ». Mais cet effort ne sera, une fois encore, payé que par les prolétaires.

Parmi les pistes de financement envisagées, figure une énième « réforme » de l'assurance-chômage, pour durcir encore les conditions d'indemnisation et diminuer le montant et la durée des indemnités. Celle-ci s'inscrirait dans la droite ligne des attaques anti-ouvrières récentes, qu'il s'agisse du chômage, des retraites, du RSA, de la régularisation des prolétaires sans-papiers ou de l'aide médicale d'État. La logique à l'œuvre repose sur des principes simples : discipliner la force de travail, réduire et moduler les droits sociaux.

Alors que la perspective d'une guerre extérieure se rapproche, l'appareil d'État se prépare aussi à la guerre intérieure. La crise persistante des finances publiques assèche les mécanismes d'intégration et sape la cohésion de la

société civile ; certains de ses secteurs les moins économiquement intégrés tendent à faire « sécession » de la communauté nationale du capital en adoptant une attitude conflictuelle, voire hostile, à l'égard de l'État. La révolte réactionnaire des Gilets jaunes, les émeutes urbaines de 2023 ainsi que les affrontements en Nouvelle-Calédonie et en Martinique ont renforcé la conviction de l'exécutif qu'en l'absence d'organes de médiation crédibles et efficaces, il ne peut s'appuyer que sur les forces de répression pour contenir des mouvements de colère soudains et éruptifs. Ces épisodes violents ont permis à la police de se faire la main en conditions réelles, en particulier lors des émeutes métropolitaines de 2023, au cours desquelles le ministère de l'Intérieur a déployé des unités d'élite et jusqu'à 45 000 hommes contre des débordements et actes de vandalisme causés par quelques milliers de jeunes peu ou pas armés, tandis que la justice distribuait des peines anormalement lourdes au terme de procédures expéditives. Le rétablissement de l'ordre s'est accompagné de déclarations politiques martiales et déshumanisantes jusqu'au sommet de l'État, ainsi que dans les médias réactionnaires coutumiers de la surenchère répressive et raciste.

Depuis ces événements le gouvernement continue de renforcer son arsenal juridique et pénitentiaire opportunément couvert par la lutte contre le narcotrafic (statut de repent, prisons spéciales, proposition de loi Attal sur la justice des mineurs), en s'inspirant des pratiques transalpines. Sous la direction des ministres Retailleau et Darmanin, très proches des syndicats de police, l'Intérieur et la Justice sont idéologiquement alignés et le principe même de l'État de droit contesté au nom de l'autorité.

Après la guerre contre le terrorisme, la guerre contre la Covid et la guerre commerciale, l'exécutif agite désormais le thème de la guerre tout court qui s'inscrit parfaitement dans le processus en cours de polarisation du marché mondial des marchandises et des capitaux ainsi que de la formation accélérée de deux grands blocs géopolitiques antagoniques, celui autour des États-Unis et celui organisé par la Chine continentale. Le slogan gouvernemental de « l'économie de guerre », s'il ne correspond pas à ce stade à une réalité productive, renferme bien une part de vérité : l'intention des classes dirigeantes de militariser l'économie, les rapports de production, la gestion du marché du travail, et plus généralement l'encadrement de la société civile du capital. Le discours du réarmement – militaire, moral ou démographique – ouvre la voie à une offensive renouvelée de l'État et des patrons contre le salaire réel (immédiat et différé), les conditions de travail, les protections contractuelles, les droits fondamentaux, les libertés d'association et d'expression. Tout en étant lucides sur le tour menaçant que prennent les affaires internationales, les prolétaires ne doivent pas céder à la peur ni aux sirènes patriotiques. S'ils perdent de vue leurs intérêts de classe, aucun obstacle ne pourra se dresser sur le chemin qui mène à la guerre capitaliste. Au travail ou au front, dans les villes bombardées ou sur le champ de bataille, c'est eux qui en paieront le prix fort, isolés face à la machine nationaliste et guerrière.

Alors, devons-nous assister impuissants à ces attaques dont l'une des finalités principales est de dévaloriser la force de travail ? Non ! Pour cela, il faut relancer partout la lutte pour le salaire, toutes les formes de salaire : montant et conditions d'accès aux indemnités de chômage, retraites et bien sûr salaire direct sans oublier les coûts des soins et de transport. C'est la condition pour unifier dans un combat commun toutes les catégories de prolétaires, pour que les luttes s'étendent au-delà des situations spécifiques : sur les lieux de travail comme dans nos lieux de vie il faudra s'en prendre collectivement aux structures de commandement du capital qui imposent, là où on bosse, des rythmes de travail toujours plus contraignants, des conditions de sécurité au travail de moins en moins assurées et des contrats d'embauche de plus en plus précaires. Et là où on vit, l'État du capital nous offre le plus souvent des poulaillers dortoirs non entretenus, des loyers trop élevés et, sous prétexte de lutte contre les gangs, une militarisation croissante des quartiers. C'est à nous de nous occuper des gangs que l'État a laissé prospérer pour nous diviser et pour nous terroriser. Mais le cœur de la guerre de classe qu'il faut mener doit rester là où le capital et son État tirent leur force, son aliment, à savoir les lieux de production de nouvelle valeur et les lieux où les prolétaires sont conviés pour vendre leur force de travail, les agences de France Travail et les agences d'intérim avant tout. Un plan irréaliste ? Peut-être à première vue, pourtant le seul qui peut se révéler utile pour battre en brèche les plans anti-ouvriers du capital et de ses États tout en déterminant la capacité du prolétariat d'exister pour lui-même et exclusivement par ses propres initiatives. Surtout sans rien demander à ses faux amis – véritables ennemis en réalité – qu'elles que soient leurs couleurs politiques et syndicales.

## **POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE**

Le 1<sup>er</sup> mai 2025

Pour toute correspondance, écrire à : [pmprio2018@gmail.com](mailto:pmprio2018@gmail.com)